

IZEAUX

Infos



Juillet 2022

N°45

CHEMIN
DES ÉCOLIERS





Inauguration de l'Agence Postale Communale et du « chemin des écoliers »



En présence de :

- M. Yannick Neuder Vice-président de la Région Auvergne Rhône-Alpes et récemment élu député de la 7^e circonscription
- M. Roger Valtat, président de la communauté de commune de Bièvre Est
- M^{me} Isabelle Mugnier et M. Cyrille Madinier, conseillers départementaux
- Messieurs Moussy et Sattler représentants la poste
- M. le représentant de la gendarmerie de Renage
- Mes chers collègues élus de la CCBE et des communes voisines, anciens élus, élus
- Habitants d'Izeaux.

Nous sommes réunis en cette soirée pour inaugurer notre Agence Postale Communale ainsi que le « chemin des écoliers ».

L'ouverture de notre Agence Postale fut une évidence pour les élus après de nombreuses années de lutte pour garder le bureau de poste (Joël Gaillard, ancien maire était un fervent défenseur de ce service public).

Il a bien fallu se rendre à l'évidence... 11 heures d'ouverture par semaine ne permettait plus aux habitants de bénéficier des services nécessaires à leur quotidien.



Nous souhaitons maintenir un service de proximité en milieu rural afin de préserver la vitalité de notre village, et ceci grâce à un accord signé en 2005 entre la poste et l'association des maires de France.

Sans cet accord, cette démarche d'aménagement du territoire n'aurait pu voir le jour. Ce partenariat nous a également permis de recruter un agent à mi-temps.

Les habitants d'Izeaux et des communes voisines apprécient un tel service public dans leur quotidien ; c'est une attractivité dans notre milieu rural. Cette agence est nécessaire à notre vie quotidienne, c'est aussi un lieu évident de lien social, notamment à l'égard des personnes souffrant d'isolement.

Le coût global des travaux s'élève à 46 823 euros. La mairie a bénéficié de plusieurs aides et subventions ; tout d'abord une aide de la poste s'élevant à 20 000 euros. Ensuite, le département de l'Isère, avec une subvention de 16 563 euros.

Je remercie l'ensemble de nos partenaires pour leurs aides.

Merci aux artisans ayant travaillé sur le site et permis une belle réalisation fonctionnelle. Merci aux agents qui ont participé à l'aménagement que ce soient les services techniques et administratifs.

À l'accueil, c'est Marie-Pierre, qui œuvre derrière son guichet ; au service des habitants, elle accompagne avec bienveillance et gentillesse. Un vrai service public !

Le « chemin des écoliers » fut un rêve des élus qui remonte à plusieurs années ; en effet, lors de notre premier mandat, en 2009, avec Joël Gaillard, nous avons déjà ébauché ce projet. D'anciens élus, présents ce soir s'en souviennent certainement. Des plans furent proposés par le bureau d'étude Alp'Etudes, mais ils retournèrent dans les cartons ; trop coûteux, d'autres projets prioritaires...

À nouveau missionné, le même bureau d'étude, 13 ans plus tard reprendra le projet là où il s'était arrêté. C'est un défi d'aménagement urbain. Hé oui, Izeaux n'est pas un village simple à aménager...

Ce jour, le rêve s'est réalisé, ce chemin doux pour piétons permet l'accès de la place du village aux écoles maternelle et élémentaire, à la Mairie, l'Agence Postale, la Médiathèque



et bien sûr au parc très fréquenté par les habitants. Cette liaison avec ses bordures de massifs fleuris, donne une perspective agréable tant à la montée qu'à la descente. Cet équipement permet d'éviter d'être confronté à la circulation automobile.

Pour un budget total de 463 000 euros, la Région Auvergne Rhône-Alpes nous a attribué une subvention de 100 000 euros ; ainsi que le Département de l'Isère pour 35 000 euros. Je vous remercie.

Merci à l'ensemble des entrepreneurs ayant travaillé sur ce projet (je ne les cite pas par peur d'en oublier) ainsi qu'à nos agents qui ont aménagé les abords et qui entretiennent avec soin cet espace.

Ces deux belles réalisations ont demandé beaucoup de temps et d'investissement de la part de mes collègues élus, merci à eux.

En fin de discours, les élus remettront un cadeau aux habitants ayant participé au choix pour le nom du chemin...

Comme je vous le disais, 3 habitants d'Izeaux sont récompensés ce soir pour avoir répondu



à l'appel des élus en charge de la communication qui souhaitaient inclure la population à participer activement au projet : « un nom pour le chemin piétons » Leur proposition a été retenue ; ce soir nous tenions à les récompenser. Il s'agit de : M^{me} Axèle Guelon - M^{me} Lydia Didier - M^{me} Evelyne Burdet

Merci à vous pour votre participation.

Je vous invite à partager le verre de l'amitié. Ce sont les bénévoles du comité des fêtes qui aideront les élus au service ; merci à eux.

*Anne-Marie BRUN-BUISSON,
Maire d'Izeaux*





Il peut transmettre la dengue, le chikungunya et le zika lorsqu'il est porteur de ces virus.



MOUSTIQUE TIGRE LUTTONS CONTRE SON INSTALLATION!

Ce moustique est particulièrement nuisant. Il s'est installé depuis 2004 dans le sud de la France et son territoire est en pleine expansion.

Comment le reconnaître ?

- Il se distingue des autres moustiques par sa coloration noire et blanche.
- C'est un moustique qui pique le jour.
- Il se déplace peu [une centaine de mètres] : le moustique qui vous pique est né chez vous.

*Anopheles gambiae - taille réelle à l'âge adulte - 5mm

Pour lutter contre ce moustique, il est nécessaire de limiter ses lieux de ponte et de repos.



Enlever tous les objets abandonnés dans le jardin ou sur la terrasse qui peuvent servir de récipient.



Vider une fois par semaine les soucoupes, vases, seaux.



Remplir les soucoupes des pots de fleurs avec du sable mouillé.

Je couvre, je jette, je vide tous les récipients pouvant contenir de l'eau



Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières...).



Entretien le jardin : élaguez, débroussailliez, taillez, ramassez les fruits tombés et les déchets végétaux, réduisez les sources d'humidité.



Couvrir toutes les réserves d'eau à l'aide d'une moustiquaire.

Les produits anti-moustiques ne permettent pas de les éliminer durablement.



www.ars.auvergne-rhone-alpes.sante.fr

INTERDICTION DE BRÛLER

Particuliers, Professionnels, Agriculteurs, par arrêté préfectoral,

il est interdit de brûler ses déchets que ce soit à l'air libre ou à l'aide d'un incinérateur individuel. Ainsi, il est notamment interdit de brûler :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse
- les feuilles mortes
- les résidus d'élagage
- les résidus de taille de haies et arbustes
- les résidus de débroussaillage
- les épiluchures
- les déchets de chantier
- les déchets plastiques

Les déchets doivent être déposés en déchèterie intercommunale.

Vous pouvez également en faire un compost individuel.

Amende de 68 euros.



HYGIÈNE PUBLIQUE DÉJECTIONS D'ANIMAUX

Les déjections canines sont interdites sur l'ensemble du domaine public communal. En cas de non-respect, l'infraction est punie.



Des distributeurs de sacs ont été mis en place (toutounet). Il est impératif de les utiliser pour le bien-être de toute la population, petits et grands.

Amende de 35 euros.

N'OUBLIEZ PAS DE TAILLER VOS VÉGÉTAUX !



Il faut penser à tailler vos haies. C'est une obligation du Code Civil.

Vous devez élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées afin qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux de signalisation.

Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens électriques, téléphoniques et d'éclairage public.

ORDURES MÉNAGÈRES



Laisser son container sur la voie publique en dehors de la période de collecte constitue un dépôt sauvage.

Rappel du règlement de la CCBE :

Les bacs à déchets doivent être présentés la veille au soir de la collecte, soit au plus tard avant 5 heures du matin et enlevés le jour même, faute de quoi, ils pourraient être considérés comme abandonnés sur la voie publique.

MÉDIATHÈQUE



Une artiste Uzelote

Passionnée par la photographie, Aurore Mille la pratique d'abord en amateur dès l'âge de 19 ans puis, en juillet 2016, elle s'installe en tant que professionnelle. Photographe de vies, de portraits d'émotion, Aurore est intéressée par le côté humain, la rencontre et l'échange. Elle a, par exemple, participé à un projet sur la maladie : ses photos de femmes atteintes de cancer ont été exposées dans des hôpitaux. Sur le plan technique, la photo est la plus naturelle possible « sans retouches » ; elle retravaille juste la colorimétrie pour être au plus près de ce qu'elle a vu. En mars et en avril, elle a présenté à la médiathèque des photos différentes de son travail habituel. La photographe a exposé 15 photos d'aliments réalisées pour illustrer l'album petite enfance « Cric, crac, croc » écrit par Laetitia Redel, sur le thème de la morsure. Un jeu tirage au sort a permis à 3 enfants de gagner un livre dédié.



Des conteurs en herbe

La médiathèque et les classes de CE2 et CM1 de l'école élémentaire ont travaillé sur un projet conte avec Les Arts du récit en Isère. Sur plusieurs ateliers, le conteur professionnel Rémi Salas a initié les enfants à l'art de raconter. Ces derniers, avec leurs enseignantes, ont créé leurs propres contes des origines et se sont entraînés à les raconter. Le vendredi après-midi, veille des vacances scolaires de printemps, les parents étaient invités à venir les écouter dans le parc municipal. Les familles sont venues nombreuses : les parents étaient admiratifs et les enfants fiers de cet aboutissement. Pour clore la représentation, le conteur a raconté un conte des origines pour petits et grands, puis tout le monde s'est retrouvé dans une ambiance chaleureuse autour d'un goûter.



Café lecture

Un club lecture a été mis en place à la médiathèque d'Izeaux, il se déroulera une fois par mois, un samedi matin. Le principe : se retrouver autour d'un thé ou d'un café pour échanger sur ce qu'on a lu et aimé, ou pas... Deux premières rencontres ont eu lieu en avril et en mai. Les présentations étaient très diversifiées : romans, romans policiers, récits autobiographiques et BD. Le club est ouvert à tous et il n'est pas nécessaire de s'inscrire. Aucune obligation de présenter un livre, vous pouvez seulement venir écouter. N'hésitez pas à nous rejoindre !



Troc de plants

Le groupe grainothèque de la médiathèque a organisé son troc de plants le samedi 14 mai. Lors de cette matinée, les adhérents de la grainothèque, mais aussi d'autres personnes extérieures ont échangé plants de fleurs, d'arbustes, d'aromatiques, de tomates... et aussi de bonnes astuces. Les jardiniers débutants ont aussi pu profiter des plants et des bons conseils des jardiniers passionnés et expérimentés. Dans le cadre des activités grainothèque, une visite de jardin avec repas partagé se déroulera début juillet et, probablement, un nouveau troc de plants à l'automne. Le groupe grainothèque est ouvert à tous et accueille avec plaisir des nouvelles recrues.



AGENDA

JUILLET-AOÛT

Exposition des sculptures d'animaux des classes de l'école maternelle. Sculptures réalisées avec le plasticien Jérôme Bayet.

DU 15 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE

Exposition sur le patrimoine local d'Izeaux « Quand nos adresses étaient des lieux-dits » par Jean Bruno Rastello.

La médiathèque sera fermée du 26 juillet au 13 août



LES ÉCOLES

ÉCOLE MATERNELLE

Les trois classes de l'école maternelle participent en cette fin d'année scolaire à un grand projet artistique avec le plasticien grenoblois Jérôme BAYET. Des animaux (réels ou imaginaires) sont en train de naître, semaines après semaines, sous les doigts des petits uzelots.

Vous pourrez admirer leurs productions cet été à la Médiathèque. C'est avec grand plaisir que les élèves de l'école maternelle se sont retrouvés début juin dans leur salle de motricité, pour accueillir le musicien Jean-Noël PION. Ce dernier leur a fait découvrir des instruments de musique rapportés des 4 coins de la planète. Ce « concert des musiques du monde » a mêlé temps d'écoute, de chants et de danses, et a enchanté petits et grands.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Les classes de CE2 et CM1 ont participé à un projet afin d'apprendre à conter en collaboration avec la médiathèque d'Izeaux et les Arts du récit.

Les enfants ont d'abord assisté à la représentation d'un conteur : Rémy Salas, puis celui-ci est intervenu dans les classes pour leur apprendre à oraliser des "contes des origines", pour la plupart écrits par les enfants eux-mêmes.

C'est lors d'une représentation le 15 avril dernier, qui a pris la forme d'une déambulation dans le parc d'Izeaux, que les parents ont pu apprécier la performance des jeunes talents !



REMISE DE LIVRES

Ce jeudi 23 juin, les élèves de CM2 de l'école élémentaire d'Izeaux accompagnés de leur enseignante M^{me} Martinet ont été reçus à la mairie.

M^{me} Le Maire, Anne-Marie Brun-Buisson, la première adjointe, M^{me} Rodriguez, et la conseillère déléguée aux affaires scolaires, M^{me} Jeulin, leur ont remis un livre offert par la mairie en souvenir de leur scolarité à Izeaux.

Les enfants ont pu manger un goûter dans la salle du conseil. M^{me} Le Maire a profité de cette occasion pour leur expliquer ce qu'est la salle du conseil et donner quelques notions du rôle des élus dans une commune.



13^{ÈME} ÉTAPE DU TOUR DE FRANCE 2022 : ROUTES FERMÉES LE 15 JUILLET ENTRE 12H15 ET 15H15

Lors de l'étape reliant Bourg d'Oisans à Saint-Etienne, le tour traversera notre village depuis le col de Parménie jusqu'au rond-point de Mi Plaine comme indiqué ci-dessus.

Toute traversée de la D73b sera impossible durant ce laps de temps. Aussi, l'axe Sillans Beaucroissant sera interrompu au niveau du rond-point de la D519.

Cette fermeture de voie sera effective de 12h15 à 15h15 environ, donc anticipez vos déplacements. Profitez-en pour venir applaudir les rois de la petite reine !



CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (CLSH)

L'été est de retour,

L'accueil de loisirs de la communauté de commune de Bièvre-Est

sur le site d'Izeaux ouvrira ses portes le lundi 11 juillet pour se terminer le vendredi 29 juillet.



L'équipe d'animation a fait sa préparation samedi 11 juin.

La thématique de l'été sera sur la découverte des écosystèmes avec de belles activités et des sorties sur chaque mercredi (passerelle de Monteynard, forêt de Vallin, laser game).

Les enfants pourront aussi voir le tour de France, faire un petit tour à la médiathèque, créer des hôtels à insectes qui seront exposés dans le parc et plein d'autres projets. L'équipe d'animation vous souhaite de belles vacances. À bientôt.

Bièvre Est
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ÊTRE BIEN CHEZ SOI, AVEC SOLIHA

Le mouvement SOLIHA, Solidaires pour l'Habitat, est le premier réseau associatif national du secteur de l'amélioration de l'habitat.

Son objectif est de favoriser le maintien et l'accès dans l'habitat des personnes défavorisées, fragiles et vulnérables.

L'avancée dans l'âge ou les accidents de la vie réduisent parfois l'autonomie. SOLIHA vous accompagne dans l'adaptation de votre logement afin de favoriser autonomie et maintien à domicile.

Vous avez des factures d'énergie élevées? Trop froid ou trop chaud dans votre logement? Des traces d'humidité sur vos murs? Il est temps d'améliorer votre confort et de mieux maîtriser vos dépenses d'énergie. Pour adapter votre logement ou réduire vos dépenses, SOLIHA vous accompagne dans l'évaluation de vos besoins, vous conseille et participe à l'élaboration administrative et budgétaire de votre projet.

Permanence au siège de Bièvre Est le 3^e mercredi du mois de 9h30 à 11h30.

Prise de rendez-vous indispensable au 04 76 47 82 45.

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT



LA RÉNOVATION DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Le grand projet de rénovation de l'école élémentaire est presque terminé !

D'importants travaux ont concerné : la réfection de la toiture, le remplacement des portes et fenêtres, l'isolation complète du bâtiment, les revêtements du sol, les peintures et les installations de chauffage, de ventilation, de plomberie et d'électricité. Pour les personnes à mobilité réduite (PMR), l'accessibilité de l'étage est assurée par un ascenseur, conformément aux normes en vigueur.

Les aménagements extérieurs de la cour de l'école (interphonie, réalisation de l'enrobé, reprise des réseaux, plantation d'un nouvel arbre) auront lieu en juillet et août.

Sauf imprévu, la rentrée scolaire de septembre aura lieu dans l'école rénovée, qui totalise 6 classes spacieuses (environ 60 m² chacune) associées à des ateliers permettant le décroisement des classes.







CÉRÉMONIE DE L'ARMISTICE DU 19 MARS 1962 ET DU 8 MAI

Les cérémonies commémorant le cessez-le-feu de la guerre d'Algérie (19 mars 1962) et la fin de la seconde guerre mondiale (8 mai 1945) ont eu lieu au cimetière. Elles se sont déroulées en présence des élus, d'un détachement de sapeurs pompiers, d'anciens combattants et de la population.

La cérémonie du 19 mars a débuté par une lettre lue par Madame le Maire puis un dépôt de gerbes a été effectué par deux sapeurs pompiers.

La cérémonie du 8 mai a commencé par un texte lu par Madame le Maire, suivi de la « sonnerie aux morts ». La Marseillaise a précédé une minute de silence, puis les enfants de la classe de CM2 ont entonné le « chant des Partisans », dirigés par leur institutrice M^{me} Martinet. Le pot de l'amitié a été offert en Salle du Conseil pour clôturer cette cérémonie.



UN MÉTIER MÉCONNU : ACCUEILLANTS FAMILIAUX SOCIAUX (AFS), UNE ALTERNATIVE À L'INSTITUTION.

Quelle signification derrière ces mots ?

Depuis 2012 la famille Bertolini, date à laquelle ils ont obtenu trois agréments du Conseil Général (un premier agrément puis un second plusieurs mois après et enfin le troisième l'année suivante si tout se passe bien) pour accueillir des personnes âgées ou en situation de handicap tant physique que psychique, la famille s'occupe désormais de trois pensionnaires à temps plein au sein de leur maison.

Leur rôle est de les accompagner dans les tâches quotidiennes en leur offrant un cadre de vie familial.

Chaque famille d'accueil organise ses prises en charge à sa guise, dans le respect du contrat initial signé avec l'accueilli.

Cela peut être un cocooning familial, une orientation vers l'extérieur avec des sorties, des activités ou un mixte. Le projet de vie de l'accueilli doit être en adéquation avec la famille et réajusté si besoin en fonction de ses souhaits et de ses capacités.

Christelle et Olivier organisent beaucoup d'activités et de sorties pour leurs « pensionnaires », elles participent à certaines activités dans le village et vont volontiers boire un café, réaliser des courses en toute autonomie.

Épaulée par de nombreux services tant médicaux que sociaux, la famille Bertolini ne souhaitent pas se mettre en avant mais bel et bien susciter des vocations au sein du village à travers cet article.

À l'heure où certains établissements d'accueil sont décriés dans les médias, c'est un retour aux valeurs simples et humanistes qui est le fil conducteur de ces familles AFS.

La famille Bertolini et ses trois accueillies



C.C.A.S.

Le CCAS souhaite recenser les personnes isolées de la commune dans le cadre d'un plan caniculaire. Vous pouvez dès à présent appeler en mairie au 04 76 93 80 64.

En cas de besoin, les membres du CCAS pourront vous venir en aide et vous apporter leur soutien.

Le repas des aînés de plus de 70 ans aura lieu cette année le samedi 19 novembre ; c'est avec un grand plaisir que nous pourrons enfin nous réunir. Les membres du bureau sont déjà au travail pour préparer cette journée de retrouvailles.

Vous avez 70 ans et plus, vous n'êtes pas inscrits sur la liste électorale, faite la démarche en appelant la mairie ; vous pourrez bénéficier des services proposés.

M^{me} Lehu Vice-présidente CCAS



Questionnaire à destination des habitants proposé par le CCAS

Madame, Monsieur,

La municipalité souhaite connaître un peu mieux les besoins des habitants de la commune par le biais du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Nous vous remercions de bien vouloir prendre quelques minutes pour répondre à ce questionnaire.

Il sera à déposer en mairie. Vous pouvez aussi le télécharger sur le site internet de la commune et le transmettre par mail au ccas@izeaux.fr

Etes-vous ?

Une femme

un homme

Vivez-vous ?

Seul(e)

en couple

en famille

Quelles sont les difficultés que vous rencontrez ?

Besoin de transport ?

OUI

NON

Pour aller où ?

Besoin de contact, de liens ?

OUI

NON

Précisions





Besoin de bouger, de se mouvoir ?

OUI

NON

Précisions

Besoin d'apprendre (avoir de nouvelles connaissances, compétences) ?

OUI

NON

Lesquels ?

Besoin de transmettre ?

OUI

NON

Sur quel sujet ?

Besoin d'accès à la culture ?

OUI

NON

Lesquels ?

D'autres besoins au sein de la commune ?



FAISONS UN GESTE POUR L'ENVIRONNEMENT, ÉCONOMISONS DE L'ENCRE ET DU PAPIER !

Vos bulletins municipaux sont disponibles en version numérique sur le site de la Mairie d'Izeaux à l'adresse :

www.izeaux.fr, dans la rubrique Mairie/ bulletin-information-municipal

Vous pouvez dès à présent vous signaler en Mairie si vous ne souhaitez plus recevoir le bulletin municipal en version papier.

Une affichette adhésive à coller sur votre boîte aux lettres vous sera remise en Mairie pour ne plus recevoir le bulletin lors de sa distribution papier.



VILLAGE PROPRE : DES PROGRÈS GRÂCE À VOUS !

Samedi 9 avril, une quarantaine d'Uzelots se sont rassemblés pour l'opération village propre.

L'ensemble des chemins et rues de la commune ont été parcourus par des bénévoles et des élus.

Ils se sont ensuite retrouvés dans la Salle du Mail pour un casse-croûte bien mérité.

Le volume global des déchets ramassés diminue d'année en année, et ceci est un signe de civisme de la plupart des habitants de notre commune et nous vous en remercions.



QUELLES OBLIGATIONS EN BORDURE DE NOTRE RIVIÈRE ?

Propriété privée ou publique ?

Du gazouillis au grondement, les bruits d'eau s'écoulant dans une rivière ou un torrent jouent une gamme presque infinie. Écouter s'écouler le temps au rythme de l'onde incessante d'une rivière est un luxe dont profitent au quotidien tous ceux dont la propriété jouxte un cours d'eau. Mais cet enchantement entraîne des devoirs qui diffèrent selon la catégorie des cours d'eau : les domaniaux qui appartiennent à l'État et les privés dont le lit est la propriété des riverains.

Pour en connaître le classement avec certitude, adressez-vous à la police de l'eau à la direction départementale des territoires (DDT). Ainsi, s'il s'avère que le cours d'eau qui traverse votre propriété ne relève pas du domaine public de l'État, il est présumé vous appartenir. Ce qui est le cas pour plus de 97 % d'entre eux.

Si la rivière traverse votre terrain, son lit vous appartient en totalité. En revanche, si elle sépare votre propriété de celle de votre voisin, son lit appartient pour moitié aux propriétaires de chaque rive opposée, suivant une ligne imaginaire tracée au milieu du cours d'eau (article L. 215-2 du Code de l'environnement). Si, au fil du temps, le lit de la rivière se déplace, la ligne séparative suit le mouvement.

Enfin, qu'elle soit issue d'un cours domanial ou privé, l'eau reste ce que l'on appelle une « chose commune », en ce sens qu'elle n'appartient à personne en particulier. Son usage est ouvert à tous comme le rappelle l'article L. 210-1 du Code de l'environnement qui la qualifie de « partie du patrimoine commun de la nation ». Chacun reste donc libre de puiser de l'eau à condition de limiter son utilisation à un usage domestique comme l'arrosage du jardin ou le nettoyage de la voiture. Attention à ne pas tarir le cours de la rivière ni à la polluer !

Une obligation d'entretien

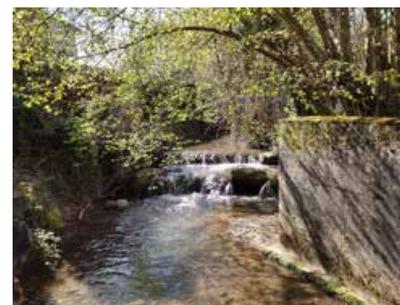
Chaque propriétaire riverain d'un cours d'eau privé est tenu à son « entretien régulier » (article L. 215-14 du Code de l'environnement).

Pour autant, vous n'êtes pas libre d'entreprendre ce que vous voulez. Cet entretien doit laisser libre l'écoulement naturel des eaux tout en favorisant le bon développement de la faune et de la flore dans et aux abords du cours d'eau. Vous êtes tenu d'éliminer les débris et autres amoncellements végétaux, flottants ou non, de couper et d'élaguer la végétation des rives. Généralement, un simple entretien manuel suffit.

Un droit pour les pêcheurs

Vous appréciez les heures passées à taquiner le poisson ? Selon la nature du cours d'eau, cette joie vous est ouverte sous certaines conditions.

S'agissant d'un cours d'eau vous appartenant, vous pouvez a priori interdire aux amateurs de venir pêcher sur vos rives. En revanche, si vous avez perçu des aides publiques qui couvrent plus de la moitié des frais que vous engagez pour l'entretien de la rivière et de ses berges, vous devez laisser venir pêcher gratuitement les membres de l'association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique (AAPPMA) pour cette section de cours d'eau ou, à défaut, les membres de la fédération départementale ou interdépartementale des associations agréées de pêche (article L. 435-5 du Code de l'environnement).





« Extrait d'un article de presse locale »

IZEAUX A DONNE LE NOM DU DOCTEUR MARMONNIER A L'UNE DE SES RUES

Comme nous l'avons relaté hier, à l'occasion du congrès départemental des donneurs de sang, a été inaugurée à Izeaux la rue « Docteur Marmonnier ».

Il appartenait à M. Reynier-Prat, maire de Domène, de retracer en ces termes la carrière de ce célèbre médecin.

Le 1er juin 1969 la commune et l'amicale des donneurs de sang de Domène honoraient le docteur Marmonnier en replaçant sur son socle le buste de l'illustre Docteur. Ce buste placé en 1891 avait été enlevé, sous l'occupation par les troupes allemandes à la recherche de métaux non ferreux.

Aujourd'hui c'est la commune d'Izeaux qui honore à son tour le docteur Marmonnier en donnant son nom à une rue de sa ville.

Pourquoi ce monument à Domène ? Pourquoi cette rue à Izeaux ? Tout simplement pour rappeler à tous la mémoire de celui qui fut à l'origine de la transfusion sanguine.

En effet, le docteur Marmonnier né à Montagnieu dans l'Isère le 13 septembre 1813 fait ses études médicales à la faculté de Montpellier.

Il fait partie en qualité de sous-aide major des corps expéditionnaires d'Algérie, chirurgien aide-major il est attaché à la légion étrangère.

Il démissionne en 1843 et vient se fixer à Domène où il fut maire en 1877. Son nom figure au tableau d'honneur des bienfaiteurs de la commune.

C'est là qu'il pratiqua en 1851 pour la première fois l'opération de la transfusion du sang, qui attira sur lui l'attention du public et du monde médical.

La revue médicale de mars 1851 l'explique sous un titre éloquent. Un cas de transfusion récent qui a fait une véritable sensation est celui de M. le docteur Marmonnier de Domène.

Cet habile praticien, seul dans une campagne, a eu le courage d'entreprendre une opération pareille, bien plus il a eu le talent de réussir.

La malade épirante reçoit 90 grammes de sang. Son rétablissement marche si vite qu'au bout de 30 jours elle peut re-

prendre ses travaux habituels. La malade était Madame Maillet à Lancey. La courageuse donneuse de sang (la première au monde) était une voisine pleine d'abnégation, Mlle Faguet qui épousa quelques mois après l'expérience M. Gullon.

Le docteur Marmonnier avait alors 38 ans. Pendant 20 ans il pratiqua la transfusion une quinzaine de fois à Domène, La Mure, Grenoble et Lyon sans la moindre publicité.

Le 16 décembre 1851, il y a donc 120 ans, un chirurgien d'origine autrichienne, le professeur Otto Zeller, s'installait à une table du café de la table ronde, place Saint-André, à Grenoble et commandait un verre de vin : « J'attends quelqu'un dit-il au tenancier. Vous le connaissez peut-être, c'est le docteur Marmonnier. S'il me demande faites-moi signe, je vous prie ». Lorsque le médecin doménois entra après avoir attaché son cheval à l'anneau scellé au mur de l'établissement, le professeur Zeller se précipita vers le praticien et le serra dans ses bras en s'écriant : « Enfin, j'ai le très grand honneur d'être en votre honneur d'aujourd'hui. Permettez que j'embrasse celui dont la découverte a bouleversé la médecine mondiale ».

Le Docteur Roussel de Genève qui remplissait à la cour de Russie le rôle d'assistant du médecin du Tsar parvint après de longues et patientes recherches à posséder la maîtrise de son lointain et trop modeste confrère de Domène.

Le Tsar combla d'or et d'honneurs le savant Roussel. La France accrocha le petit ruban des épidémies au veston de Marmonnier. Ce fut sa seule récompense.

Le docteur Marmonnier est décédé à Domène le 25 mai 1891 et inhumé à Tencin.

Voilà, Mesdames et Messieurs, très succinctement retracée la vie de celui que vous honorez aujourd'hui.

Cette plaque rappellera donc à la population d'Izeaux le souvenir d'un homme de bien, d'un bienfaiteur de l'humanité, et d'un savant universellement aimé et estimé.

L'évocation d'un glorieux passé, par le professeur Seigneurin

« Dans le concert assourdissant d'une actualité en perpétuel renouvellement, l'évocation d'un glorieux passé, d'un geste, d'un acte logique mais osé pour l'époque, et tout entier destiné à sauver son prochain, est louable et fertile en enseignements » a dit, notamment, dans son allocution, le Professeur Seigneurin, directeur du Centre de Transfusion Sanguine de l'Isère.

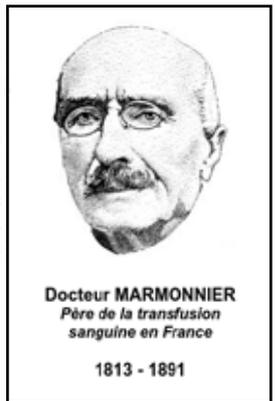
Le professeur continuait en disant : « La malheureuse et tragique histoire de ces trois jeunes gens morts après avoir donné leur sang à ce vieillard de Pape Innocent VIII qui vécut il y a fort longtemps, a sérieusement ralenti dans le passé, l'essor de la transfusion de sang. Il faut rendre grâce au Dr Marmonnier d'avoir eu le mérite et le courage de reprendre cela et d'avoir eu le bonheur et la chance de réaliser ses premières transfusions avec succès. Notre reconnaissance est grande, et celle de tous les donneurs de sang, qui volent ainsi honorée la mémoire de ce pionnier dauphinois, premier maillon de la chaîne des 40.000 transfusions dans l'Isère en 1971 ».

L'hommage du maire

Il revenait, enfin, à M. Léon Guele, maire d'Izeaux, de rendre les honneurs. Il le fit avec beaucoup de délicatesse, et son hommage, non seulement à la mémoire du Dr Marmonnier, mais aussi et surtout aux donneurs de sang bénévoles, a été écouté avec une particulière attention.

« L'œuvre de générosité du Don du Sang est à citer en exemple, a-t-il dit, et cela devrait inciter les jeunes à continuer, mieux que jamais, cette œuvre humaine si bien commencée, car, il ne faut pas l'oublier, c'est un peu de leur vie que les donneurs offrent pour sauver d'autres vies.

« Ayons confiance en l'avenir » telle fut sa conclusion.



Docteur MARMONNIER
Père de la transfusion sanguine en France

1813 - 1891



ASBBIR



La saison 2021-2022 se termine, après 2 années chaotiques du fait de la pandémie. Les joueurs, les parents et les membres du Club ont eu plaisir de voir cette saison se dérouler normalement à l'exception des manifestations réduites au minimum par les restrictions gouvernementales.

Avec 9 équipes engagées, le Club de l'AS BASKET BEAUCROISSANT-IZEAUX-RENAGE a retrouvé ses effectifs de la saison 2019/2020.

Au niveau sportif, nous pouvons féliciter nos différentes équipes avec notamment à l'honneur :

- Nos U11F qui terminent 1^{er} de leur poule,
- Nos U18F qui font un carton plein, en terminant 1^{er} en championnat 5x5 2^{ème} division, et 1^{er} du championnat 3x3. Elles terminent "CHAMPIONNE DÉPARTEMENTAL 3X3". Bravo à elles !!
- Nos U15M qui finissent invaincus en 1^{er} division du championnat 5x5 et ont accédé à la finale départementale à Crolles le 22 mai dernier. Face à nos voisins du BC Bavonne, la rencontre a été très serrée. Après un arrêt dû à un accident pour un de nos joueurs qui finit son match aux Urgences, la rencontre se termine sur une égalité à la fin du temps réglementaire. Au terme des prolongations, nos U15M se sont finalement inclinés 67 à 71. Ils terminent "VICE-CHAMPION DÉPARTEMENTAL U15M" Bravo à eux !!

Résultats de toutes les équipes en championnat :

- U11F : en 4x4 : 1^{er} de 2^{ème} Division avec 4 Victoires, 1 N et 1 D
- U11M : en 4x4 : 3^{ème} de 2^{ème} Divisions avec 2 Victoires et 2 D
- U13M : en 3x3 : 10^{ème} avec 20 pts
- U15F : en 5x5 : 4^{ème} de 1^{er} Division avec 1 Victoire et 5 D, en 3x3 : 3^{ème} avec 100pts
- U15M : en 5x5 : 1^{er} de 1^{er} Division avec 6 Victoires, en 3x3 : 3^{ème} avec 130pts
- U18F : en 5x5 : 1^{er} de 2^{ème} Division avec 3 Victoires et 1 D, en 3x3 : 1^{er} avec 200pts

À la suite de notre labellisation « Basket Santé Découverte », nous avons développé cette année le Basket Santé Adultes et Juniors sur Izeaux et Renage qui, nous l'espérons, étoffera son public l'an prochain.

Nous serons partenaires de Prescrit bouge, le sport par ordonnance.

Durant notre stage d'avril, nous avons fait intervenir @Melissa_Diet afin que les enfants apprennent les bases de la diététique et du bien manger.

Nous avons également organisé une séance Intergénérationnelle de Basket Santé, très appréciée, avec l'EHPAD de Rives et nos jeunes de 8 à 12 ans.

Romain est intervenu lors de l'Opération Basket École pour aider les enseignantes des classes de GS, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 sur 7 séances par classe.

Saison 2022-2023 :

- Les préinscriptions sont d'ores et déjà ouvertes rendez-vous sur notre site internet.
- Tout le mois de juin, des séances découvertes sont mises en place lors des entraînements. Informations sur la page Facebook.
- Nous recherchons des bénévoles : Entraîneurs, Membres Actifs : Communication et Mécénat...

Offres d'emplois :

Un entraîneur diplômé (DE, BE, BPJEPS) 35h annualisées.

Un emploi Service Civique

Informations sur notre site www.asbbir.fr et sur notre page Facebook @ASBBIR

Tel. 07.66.39.84.86. ou bureau@asbbir.fr



TCBI



Remise de diplômes de l'École de Tennis mercredi 22 juin

Chers adhérents,

Voici les beaux jours qui reviennent et avec eux l'envie de reprendre le chemin des courts de tennis ou même de s'inscrire.

Le Club mène actuellement, comme les années précédentes, une action d'animation et de découverte du tennis dans les 5 classes de l'école primaire d'Izeaux pendant 7 semaines consécutives avec le soutien des enseignants.

Nous profitons de ce bulletin pour inviter toutes celles et ceux qui voudraient découvrir ou redécouvrir le tennis à profiter d'une formule adhésion été valable 3 mois, de juin à août.

Le tournoi Open a eu lieu du 15 Juin au 3 Juillet avec la participation d'une centaine de joueuses et joueurs.

Les prochaines animations du Club sera le tournoi amical de doubles fin Août - début Septembre. Encore d'autres animations et stages ponctueront les prochains mois, dont les informations paraîtront sur notre sites internet et Facebook.

Bon été à toutes et à tous et nous vous attendons nombreux à la rentrée.

**INSCRIPTIONS AU FORUM LES MERCREDI 31 AOUT APRES MIDI AU TENNIS CLUB A PARTIR DE 16H
ET LE SAMEDI 3 SEPTEMBRE AU FORUM DES ASSOCIATIONS**

**Pour toute information, n'hésitez pas à contacter :
M^{me} Sylvie Blanchot au 06.20.36.85.01 ou d'envoyer un mail à :
contact@tennis-beaucroissant-izeaux.fr**

www.tennis-beaucroissant-izeaux.fr / Facebook : tennis club beaucroissant izeaux

FOYER DE VIE « LE GRAND CHÊNE »



Le 7 avril 2022 s'est déroulée une journée organisée en partenariat avec Le Foyer de vie « le Grand Chêne » d'Izeaux et le Comité Départemental Handisport Isère !

Une cinquantaine de participants en pleine action : bowling, penalty, pouss'carton, ouistiti balles, jeux sensoriels, morpion, memory,... et bien d'autres !

LE SOU DES ÉCOLES



Bonjour à toutes et à tous,

Le début de l'année 2022 a été l'occasion pour l'association et ses bénévoles de proposer une nouvelle vente, mais également de renouer avec des manifestations qui n'avaient pas eu lieu depuis 2019.

Nous avons débuté l'année avec une vente de raviolis artisanales ouverte à tout le village. Ce fut un joli succès pour cette première édition et nous espérons vous voir encore plus nombreux, l'année prochaine, afin de profiter de ces bons produits régionaux.

Les Uzelots ont également pu rencontrer nos souriants bénévoles le dimanche 10 avril, à la sortie des urnes sur le côté du gymnase, ainsi que sur la place du village, pour notre traditionnelle vente de brioches. Au sucre, au chocolat ou bien encore aux pralines, il y en avait pour tous les goûts et pour tous les gourmands. Nous avons reçu beaucoup de messages de soutien lors de cette manifestation et nous remercions tous les habitants qui ont eu à cœur de participer. L'association remercie également les boulangeries de Steph et Karine à Izeaux et La Gourmandise à Moirans pour leurs délicieuses brioches, ainsi que tous les bénévoles de l'association qui ont pu faire de cette vente une belle réussite.

L'association en profite pour faire un appel à bénévoles. Nous recherchons des parents motivés à venir rejoindre notre équipe dynamique, entreprenante et sympathique.

Nous comptons sur vous !

Bonnes vacances, et bel été à tous.

Le bureau du Sou des Écoles.



Les bénévoles de l'association du Sou des Écoles ont été heureux de pouvoir proposer aux enfants et aux familles d'Izeaux une soirée conviviale afin de fêter les derniers jours de cette année scolaire.

La fin d'après-midi du vendredi 1^{er} juillet, a débuté par des olympiades organisées par les maîtresses, que nous remercions pour ce joli moment qui a ravi petits et grands. Nous avons ensuite proposé aux familles une soirée festive, à l'esprit guinguette, ainsi qu'un repas composé notamment de plateaux de charcuteries/ fromages et de hot dog. Toute notre équipe tient à remercier les différentes associations du village pour leur prêt de matériels ; les commerçants (primeur ; fromager ; charcutier ; boulanger ; Petit Casino) qui nous ont permis de proposer des produits de qualités ; les familles qui ont partagé ce moment particulier avec nous ; et enfin les parents bénévoles sans qui cette magnifique soirée n'aurait pas pu avoir lieu. Merci à tous.

L'équipe du Sou des Ecoles.





COMITÉ DES FÊTES



Le Comité des Fêtes d'Izeaux a repris du service ! Le Bureau, qui était présidé par Lionel Planchier, a démissionné cette année conformément aux statuts. Un nouveau bureau composé de Dominique, Catherine, Claire, Martine, Marie et Pierre a été nommé. La Fête de la Musique du 18 juin a été l'occasion pour les Uzelots de rendre un chaleureux hommage à Lionel qui a laissé sa place de président mais qui continue d'œuvrer pour la vie de notre association et du village.

La fête du village ayant lieu lors de la parution de cet article, vous trouverez les photos sur notre page Facebook ou dans le prochain numéro du bulletin.

Récapitulatif des évènements 2022 :

8-13 juillet : Vogue / Fête du village
8 octobre : Jambon à la chaudière

3 décembre : Loto du Téléthon
17 décembre : Vente d'huîtres

MJC



Clôture de la saison 2021-2022 de la MJC-MPT d'Izeaux :

Les Week-ends des 11, 12 et 25 juin auront été l'occasion de présenter le travail et le plaisir partagé d'un grand nombre d'adhérents.

Les activités d'art ont exposé leurs œuvres pendant 2 jours sur le site de la médiathèque les 11 et 12 juin, tandis que les "sportifs" ont présenté leurs techniques, leurs chorégraphies, leurs acquis à la salle polyvalente. Chacun son savoir-faire : la diversité des activités proposées est alors remarquable.

Ce moment particulièrement convivial et fédérateur ne pourrait être possible sans la mobilisation de tous : professeurs, adhérents, bénévoles, membres actifs et membres du bureau. Merci à tous pour votre engagement et votre fidélité.

Vendredi 17 juin :

L'assemblée générale de l'association a permis de proposer, à tous les présents, le bilan de la saison 2021/2022, de définir le futur planning des activités que l'association proposera et de constituer l'équipe de bénévoles qui gèrera cette nouvelle saison. Venez renforcer l'équipe qui manque de bénévoles !!!

2 dates à retenir : mercredi 31 août et samedi 3 septembre

Nous ouvrirons les inscriptions pour 2022-2023 aux Uzelots et anciens adhérents le mercredi 31 août à la salle polyvalente (attention aux horaires) puis le traditionnel forum des associations aura lieu le samedi matin, à la salle polyvalente également.

« Que l'année à venir soit aussi riche et conviviale ! »

C' YOGA - Le yoga pour tous !



La fin de saison se profile tranquillement à l'horizon... Je remercie toutes les personnes qui ont été présentes chaque semaine sur les tapis. C'est un vrai plaisir de vous retrouver !

Les ateliers mensuels rencontrent un franc succès. Les ateliers durent 2 heures et abordent différentes thématiques : l'ouverture du cœur, le printemps ou encore la méditation.

Durant l'été, les cours individuels et privés sont maintenus. N'hésitez pas à me contacter.

Le planning des cours collectifs pour la saison 2022-2023 sera bientôt disponible. Le yoga est une discipline bénéfique à tous ; alors rejoignez le mouvement et accordez-vous une vraie parenthèse dans votre semaine.

Restez informés en vous connectant sur le site : cecileyoga.fr ou sur le compte Facebook (cyoga.38).



Bel été à tous, profitez bien et au plaisir de vous rencontrer !

Cécile Hartvick



QUELQUES RENSEIGNEMENTS UTILES

MAIRIE

7, rue Emile Zola

Tél. : 04 76 93 80 64 - contact@izeaux.fr



Horaires d'ouverture du secrétariat :

Mardi : 9h-12h / 15h-18h30

Mercredi : 9h-12h / 15h-17h

Vendredi : 9h-12h / 15h-17h

Rendez-vous avec les élus : prendre contact avec le secrétariat de mairie.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

en Mairie, 7 rue Émile Zola

Tél. : 04 76 93 90 11



Lundi : 15h-17h

Mardi : 10h-12h / 15h-18h

Mercredi : fermé

Jeudi : 10h -12h

Vendredi : 9h -12h /15h-17h

Samedi : 10h-12h

MÉDIATHÈQUE

7 rue Emile Zola

Tél. : 04 76 35 91 13

bibliotheque.izeaux@cc-bievre-est.fr



Horaires d'ouverture :

Mardi : 16h30-18h Mercredi : 14h-18h

Vendredi : 9h-12h Samedi : 9h-12h

PÉRISCOLAIRE

Cantine - Garderie 04 76 93 80 87 ou 06 45 51 79 31
services.periscolaires@izeaux.fr

RECENSEMENT MILITAIRE



NOUVEAUX ARRIVANTS

Présentez-vous en mairie, munis de votre livret de famille pour effectuer une déclaration de domicile.



Prenez contact avec la Communauté de Communes de Bièvre-Est (ordures ménagères, eau et assainissement) :

04 76 31 58 66

VOUS QUITTEZ LA COMMUNE

Présentez-vous en mairie, munis de votre future adresse.



Prenez contact avec la Communauté de Communes de Bièvre-Est (ordures ménagères, eau et assainissement) :

04 76 31 58 66

POMPIERS 18 - SAMU 15 - GENDARMERIE 17
URGENCE GAZ 04 76 84 36 36

DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES

Les habitants d'Izeaux ont accès aux déchèteries intercommunales suivantes aux horaires d'été :

Apprieu

Lundi, mercredi 9h-12h

Mardi 14h-18h

Jeudi fermé

Vendredi, samedi 9h-12h /14h-18h



Beaucroissant

Lundi, mercredi 14h-18h

Mardi, jeudi fermé

Vendredi, samedi 9h-12h / 14h-18h

Châbons

Lundi, mercredi 14h-18h

Mardi 9h-12h

Jeudi fermé

Vendredi, samedi 9h-12h / 14h-18h

Les changements d'horaires été et hiver s'opèrent aux dates des changements officiels d'heure, fin mars et fin octobre. plus d'informations sur le site www.cc-bievre-est.fr

RÉGIE DES EAUX DE BIÈVRE-EST

Pour tout ce qui concerne le réseau d'Eau potable et Assainissement

Tél. : 04 76 31 58 66

regiedeseaux@cc-bievre-est.fr - www.cc-bievre-est.fr

PHARMACIE

Tél. : 04 76 93 80 20

Lundi au vendredi de 8h30-12h / 14h-19h

Samedi 8h30-12h



MAISON MÉDICALE

Médecins : 04 76 35 90 80

Kinésithérapeutes : 04 76 35 95 95

Orthophoniste - M^{me} Caniffi : 04 56 22 32 64

Psychologue - M^{me} Daullé Roy : 06 50 76 17 80

CABINETS INFIRMIERS

M^{me} Brun :06 31 44 86 21 M^{me} Micon :06 61 64 32 56

M^{me} Gilbodon-Bert : ..06 87 23 46 62 M^{me} Riondet : ...06 33 61 54 05

3 rue Hector Berlioz Cabinet : 04 76 93 84 58

INF'IZEAUX maison médicale

255 rue Paul Bert - 04 76 35 94 87

ADMR SERVICE À LA PERSONNE

1 rue Jean Jaurès

Horaires d'ouverture : Mercredi et jeudi : 14h-17h

Sur rendez-vous au 06 43 48 41 49 - 04 76 91 17 84

ORDURES MÉNAGÈRES

Le ramassage a lieu le **mercredi matin**.

Sortez vos containers le mardi soir.

Rentrez-les dès le passage de la collecte.



TAXI IZEAX

04 76 65 50 50 / 06 07 64 94 22



JUILLET

Vendredi 8 au dimanche 10

Vogue annuelle - Comité des fêtes - Salle polyvalente

Mercredi 27

Pique-nique annuel - Club des aînés - Salle de L'Ovalie

AOÛT

Dimanche 14

Tête de veau - U.S.I. rugby - Salle de L'Ovalie

SEPTEMBRE

Samedi 3

Forum des Associations - M.J.C. - Salle polyvalente

Jeudi 15

Repas grenouilles - Club des aînés - Salle de L'Ovalie

Dimanche 25

Pucier annuel - Sauvegarde patrimoine - Salle polyvalente

OCTOBRE

Dimanche 2

Pucier annuel - E.S.I. foot - Salle polyvalente

Expo vente - Club des aînés - Maison des associations

Samedi 8

Jambon à la chaudière - Comité des fêtes - Salle polyvalente

Samedi 15

Spectacle - C.C.B.E. - Salle polyvalente

Samedi 27

Concours de belote inter-clubs - Club des aînés - Salle de L'Ovalie

NOVEMBRE

Vendredi 11

Ticket culture - C.C.B.E. - Salle polyvalente

Vendredi 18

Soirée beaujolais - Tennis club - Salle de L'Ovalie

Samedi 19

Repas fête des aînés - C.C.A.S. - Cantine scolaire

Boudins - U.S.I. rugby - Salle de L'Ovalie

Le déroulement des manifestations est soumis à l'évolution des règles sanitaires. La liste présentée dans ce bulletin, a été établie au 2/06/2022.



Retrouvez toutes les informations sur le site officiel de la commune : www.izeaux.fr

Directeur de la publication : Anne-Marie BRUN-BUISSON (Maire)
Responsable de la communication : Daniel BELLOT
Maquette et impression : Imprimerie RUZZIN - Moirans
Certifiée Imprim'vert - Tirage 1020 ex. sur papier recyclé
Email Mairie : contact@izeaux.fr



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

JALLUD Aaron	03/02/2022
FINO Augustin	13/02/2022
BOLCATO Mathys	19/02/2022
DA SILVA COSTA Nina.....	11/03/2022
BERGER CENCI Léo	15/03/2022
ESTRELA BARATA Tomas.....	27/03/2022
MATHIEU Elia.....	27/03/2022
BOUVARD Chloé.....	02/04/2022

MARIAGES

GILET Fabrice	27/05/2022
et FELOT Nathalie	

PACS

CUCCIA Allan	28/06/2022
et VALERI Charlotte	

DÉCÈS

AMIGHETTI Gilbert.....	13/02/2022
ANIKINE Sylvain	21/02/2022
LA TERZA Luigi	23/02/2022

La diffusion, dans le bulletin municipal, d'informations relatives à l'état civil est soumise à l'autorisation des intéressés ou des familles. Si vous souhaitez qu'un événement (naissance, baptême civil, mariage, PACS, décès) qui a eu lieu sur la commune soit diffusé, merci de vous rapprocher du service état civil de la mairie.



En cette année électorale majeure, nous constatons l'importance de faire vivre la citoyenneté, l'implication et le sens d'un mandat à nos enfants qui représentent l'avenir :

La Commission Pôle Familles rappelle dans ce cadre la mise en place à la rentrée prochaine du Conseil Municipal des Enfants sur notre commune. Une présentation de son fonctionnement sera assurée par les conseillers municipaux aux classes de l'école élémentaire avec la coopération des enseignantes. Des documents seront distribués pour information aux familles.

Les élections auront lieu avant les vacances de la Toussaint et nous vous tiendrons informés des enfants élus, représentants de la commune !